

ENTRETIEN AVEC XAVIER JOLY, PRÉSIDENT DE GASEO

«L'exploitation doit viser l'excellence»

Valoriser correctement le biogaz, c'est aussi bien gérer la cogénération produisant électricité et chaleur. Gaseo, petite société arrivée sur ce marché de l'exploitation en 2011, fait de l'excellence sa marque de fabrique.

Quelle est l'activité de Gaseo et de quelle expérience disposez-vous ?

Xavier Joly : Nous exploitons des installations produisant de l'électricité à partir de biogaz. Notre métier est d'accompagner le client pour concevoir, financer, construire et exploiter un système de valorisation énergétique, et s'assurer que la performance est

au rendez-vous. Bien souvent les projets se focalisent sur la production de biogaz mais le moteur de cogénération ne tourne pas tout seul ! Nous sommes justement là pour le surveiller 24 h/24 et maîtriser tout le processus. Mon expérience en Allemagne pour Elyo et RWE pendant 14 ans, puis à la tête de G.A.S. Environnement (devenue Méthanergy en 2007) de 2002 à 2011, m'a permis de fonder Gaseo qui comptera 7 salariés d'ici la fin de l'année. C'est la seule petite structure indépendante sur ce marché. Notre chiffre d'affaires est passé de 400 k€ en 2012 à 1,2 M€ en 2013 et nous prévoyons de le doubler en 2014. Dès cette année, le résultat net sera légèrement positif.

Quels sont les sites que vous gérez ?

X. J. : Pour l'instant nous avons trois installations, avec du biogaz issu de centres d'enfouissement de déchets. À Aboncourt (Moselle) et à Cuves (Manche), nous sommes en train d'installer respectivement des puissances électriques de 1,2 MW et 0,8 MW. Sur ces sites nous devons traiter le biogaz qui a un fort taux d'H₂S, grâce à une tour de lavage de 12 m de haut. La chaleur est valorisée différemment : sur Aboncourt elle servira à évaporer les perméats issus du traitement des lixiviats qui ne peuvent pas être rejetés dans l'environnement ; à Cuves, elle permettra de dénitrifier les lixiviats et aussi de chauffer une serre de spiruline. Notre troisième site, en service depuis février 2013 à Chézy (Allier) est exemplaire de ce que nous pouvons faire. En amont, nous traitons le biogaz par un groupe froid pour l'assécher, et grâce à une télésurveillance pointue, la première année affiche un taux de fonctionnement des moteurs MWM de 97,2 % ! Pour l'instant, seule l'électricité (1,2 MW) est valorisée mais le syndicat intercommunal prévoit de construire

un petit réseau de chaleur pour chauffer des locaux. Son coût, de l'ordre de 200 000 euros, sera remboursé en une seule année d'économie sur la TGAP qu'induit le non rejet du biogaz.

Le métier d'exploitant laisse-t-il de la place pour l'innovation ?

X. J. : Si on veut maintenir l'excellence de l'exploitation mais aussi la confiance des clients, l'innovation est indispensable et doit être utile. Nous avons ainsi construit une station mobile d'échantillonnage du biogaz, suite à un brevet déposé à l'INPI, avec le soutien financier de Bpifrance. Elle va nous permettre de tester sur site des solutions de filtration du biogaz (charbons actifs, gel de silice, pellets ferriques, etc.) et de déterminer la plus adaptée et la plus économique. Plus tard, nous comptons aussi lancer un 2^e chantier sur la recherche de solutions innovantes pour faire fonctionner les moteurs avec du biogaz issu des décharges dont le taux de CH₄ va normalement diminuer dans le temps.

Quelle est votre vision de la filière biogaz et de votre avenir ?

X. J. : Quand on croit comme moi, depuis longtemps, qu'il faut préparer une alternative aux énergies fossiles, je trouve que la valorisation du biogaz est une façon noble de transformer le négatif – les déchets organiques de toutes sortes – en quelque chose de positif – de l'énergie. J'espère donc que toute la filière, qui a parfois souffert d'installations mal exploitées, va viser cette excellence que je défends. Cela amènera Gaseo à évoluer de son marché historique des centres d'enfouissement vers les stations d'épuration et peut-être bientôt vers les installations de méthanisation. ●

Propos recueillis par Stéphane Signoret

© Camélian

